

Objectifs et Tarifs 2009/2010

La ligue de l'Enseignement de l'Ariège organise depuis 10 ans des formations de délégués élèves. Plus de 70 formations ont permis de soutenir dans leur rôle près de 2000 collégiens et lycéens du département.

Ces actions d'accompagnement de l'Ecole dans sa mission d'éducation, sont un outil efficace de formation à la citoyenneté (droits et devoirs du citoyen, fonctionnement démocratique, valeurs de laïcité de la république)

Nos formations, organisées pour les élèves de la 6^{ème} à la terminale, visent à :

- **Développer des connaissances spécifiques :**

- Droits et devoirs du délégué
- Rôles et pouvoirs dans l'établissement...

- **Développer des capacités individuelles :**

- d'expression
- d'écoute
- de communication
- d'argumentation
- de structuration
- de négociation

- **Développer des capacités sociales :**

- d'animation d'un groupe
- de représentation d'un groupe

La formation : Un projet de co-éducation

Pour l'ensemble des actions de formation conduites (modules, journée, cycles), un projet de formation personnalisé est construit avec l'établissement scolaire et fait l'objet d'une évaluation et d'un bilan écrit. L'encadrement de la formation est assuré par un ou deux formateurs de la Ligue de l'Enseignement. Il peut également impliquer du personnel de l'établissement scolaire. Dans ce cas, une demi-journée de préparation est nécessaire pour l'organisation pédagogique.

1-La journée de formation

Cette journée permet d'aborder le rôle et la fonction de délégué de manière globale. Elle s'articule autour du développement de connaissances spécifiques, de capacités individuelles et sociales. L'organisation de ce type de formation est particulièrement indiquée après les élections en début d'année scolaire.

Conditions techniques et financières :

- **Soit autonomie d'encadrement et donc :**

Encadrement : 1 animateur pour 15 élèves et 2 animateurs jusqu'à 30 élèves.

Conditions financières : 190 € par journée et par formateur

(Ce tarif comprend : la préparation, l'organisation pédagogique, l'animation de la journée de formation, la documentation, l'écriture du bilan)

- **Soit encadrement conjoint avec un personnel de l'établissement** (implication pédagogique nécessaire)

Cet encadrement conjoint nécessite une ½ journée de préparation (95 € par formateur) + la journée de formation (190 € pour un seul formateur jusqu'à 30 élèves ; 330 € pour 2 au-delà et jusqu'à 40 élèves).

(Note : par souci d'équité territoriale, pour ne pas pénaliser les établissements éloignés, les frais de déplacement sont compris dans ces tarifs pour toute l'Ariège.)

Dans les deux cas prévoir le repas du ou des formateurs.

2-Le module

Il permet d'aborder un thème précis et s'adresse en priorité aux délégués ayant déjà reçu une formation de base. Il vise donc plutôt l'approfondissement de la fonction de délégué ou l'évaluation des pratiques. Il peut cependant être utilisé comme outil de présentation de la fonction et du rôle de délégué.

Une demi-journée de formation (3 heures) organisée autour d'un thème précis (le conseil de classe, la conception et la conduite d'un projet, l'animation d'une réunion, l'heure de vie de classe, les droits et devoirs du délégué...)

Conditions techniques et financières :

- **Soit autonomie d'encadrement et donc :**

Encadrement : 1 animateur pour 15 élèves et 2 animateurs jusqu'à 30 élèves.

Conditions financières : 100 € par journée et par formateur

(Ce tarif comprend : la préparation, l'organisation pédagogique, l'animation du module de formation, la documentation, l'écriture du bilan).

- **Soit encadrement conjoint avec un personnel de l'établissement** (implication pédagogique nécessaire)

Cet encadrement conjoint nécessite deux heures de préparation (60 € par formateur) + la demi-journée de formation (100 € pour un seul formateur jusqu'à 30 élèves ; 190 € pour 2 au-delà et jusqu'à 40 élèves).

(Note : par souci d'équité territoriale, pour ne pas pénaliser les établissements éloignés, les frais de déplacement sont compris dans ces tarifs pour toute l'Ariège.)

3-Le cycle

Il est conçu sous la forme de modules s'articulant à un projet plus global développé sur toute l'année scolaire. Il permet de développer une action de formation continue et d'impliquer les délégués dans une dynamique collective, dépassant le cadre de la classe. Ce type de formation permet la création d'une dynamique forte du groupe de délégués et une participation active à la vie de l'établissement.

Encadrement : 1 animateur pour 15 élèves

Conditions financières : DEVIS selon nombre de journées et modules, nous consulter.

Lieu de la formation

Il est déterminé par l'établissement scolaire en fonction du projet.

La formation peut être incluse dans un projet de voyage scolaire éducatif ; la ligue de l'Enseignement met à votre disposition tout un réseau de structures permettant l'accueil de groupes tout au long de l'année.

Contacts : Jean-Jacques MICHAU 05 61 02 80 02 - Claudine ADAM 05 61 02 06 43 - Olivier HOUPLAIN 05 61 01 54 08

Ligue de l'enseignement - Fédération de l'Ariège

13 rue du Lieutenant Paul Delpech 09000 FOIX

Tél : 05 61 02 06 43 Fax : 05 34 09 36 64

Courriel : secretariat@laligue09.org Site internet : www.laligue09.org

association régie par la loi du 1er juillet 1901